

ASSEMBLÉE NATIONALE

25 mai 2026

PROTÉGER LES ENFANTS ET LUTTER CONTRE LES VIOLENCES EN MILIEU SCOLAIRE
- (N° 2708)

Adopté

N° AC142

AMENDEMENT

présenté par
Mme Spillebout, rapporteure

ARTICLE 8

À l'alinéa 36, substituer au mot :

« préfet »

les mots :

« représentant de l'État ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de cohérence rédactionnelle